



PARTICIPER

Les adhérents, militant(e)s, élu(e)s et mandaté(e)s de la CGT.PVL t'invitent à prendre votre place dans l'action et l'activité syndicale de ton entreprise. Elle te propose de t'investir dans le débat sociale, à t'y épanouir, car la CGT.PVL ce n'est pas les « autres », qu'ils soient responsables ou délégués. La vraie force de la CGT.PVL, c'est l'action conjugulée et cohérente de ses adhérents pour améliorer la situation de toute et tous.

Si tu fais confiance à la CGT.PVL pour t'aider à défendre tes droits, à porter tes revendications ou à gagner du progrès social ; elle te fait confiance pour construire l'avenir. Cet avenir est aussi entre tes mains et celle des 700 000 adhérents qui compose la communauté des salarié(e)s français qui aspirent à une société plus juste et mieux équilibrée.

Ton rôle est primordial dans la mise en œuvre efficace et gagnante des revendications construites par la collectivité salariale. T'exprimer et participer à l'action syndicale contribuent à créer un rapport de force collectif favorable aux intérêts de tous les salarié(e)s.

Le syndicat CGT.PVL et les victoires salariales, c'est d'abord toi qui peut les construire !

Rejoindre la CGT.PVL, c'est prendre ton avenir en main !

L'AVENIR SE GAGNE AUJOURD'HUI !



AGIR



Que tu souhaites en savoir plus sur l'action de la CGT.PVL ou adhérer à la CGT.PVL pour soutenir celles et ceux qui défendent ou améliorent les droits des salarié(e)s de ton entreprise au quotidien.

Tu peux prendre contact directement auprès d'un(e) Elu(e) de la CGT.PVPL dont la liste est disponible sous Cassiopée.

Tu peux envoyer un mail directement à l'adresse suivante : cgtpvl@free.fr

Tu peux consulter les informations sur le site de la CGT.PVL : <http://cgtpvl.free.fr>

Tu peux renvoyer le coupon ci dessous complété à l'adresse suivante :

SYNDICAT CGT.PVL

**Bureau C028 161 Av Paul Vaillant Couturier
94250 GENTILLY**

✂

Je souhaite soutenir l'action de la CGT.PVL et adhérer au syndicat de mon entreprise.

NOM :

PRENOM :

Adresse personnelle :
.....

VILLE :

Mail perso : @

Tél portable : / / / / /



**SOUTENIR, VOTER & ADHERER
A LA CGT.PVL
PLUS QU'UN CHOIX,
UNE NECESSITE !**



POURQUOI !

<http://cgtpvl.free.fr>



COMPRENDRE

Le travail tient une place centrale dans la vie de chacun d'entre nous. Il est à l'origine de la création des richesses dont jouit la société. Cependant, le cadre dans lequel il se déroule est déséquilibré. Le contrat de travail place le salarié dans un lien de subordination

face à l'employeur qui dispose seul du pouvoir de décision et d'appropriation des richesses créées .

L'action de la CGT.PVL, depuis son origine, vise à rétablir cet équilibre en :

- Conférant aux salariés des droits et des garanties.
- En promouvant le progrès social avec un partage plus équitable des richesses créées et le développement d'une activité économique tournée vers une réponse durable aux besoins humains.
- Contrôlant et limitant les pouvoirs de l'employeur.
- En empêchant l'employeur de mettre les salariés (cadres ou employé(e)s) en concurrence entre eux.

Parce que le travail n'est pas une marchandise, l'emploi ne peut subir la seule loi de l'offre et de la demande. Notre société doit être capable de s'organiser. C'est pourquoi la CGT.PVL se bat pour faire avancer la démocratie sociale.

Connaître et faire respecter ses droits, c'est déjà essentiel mais cela ne suffit pas !

Rien n'est jamais définitivement acquis. La défense des intérêts des salarié(e)s nécessite une action continue pour répondre au mieux, de façon cohérente et convergente, à des besoins qui évoluent et se diversifient.

Nous voulons, par de nouvelles conquêtes sociales, répondre au besoin de notre temps. Au sein de GPVL nous voulons répondre aux besoins de tous les salariés.



SAVOIR

Se syndiquer et participer à la vie sociale et économique de son entreprise est un droit fondamental pour chaque salarié, tout comme participer à la vie et au fonctionnement de la CGT.PVL en acquittant une cotisation.

Connaître ses droits et les faire valoir est une nécessité pour chaque salarié(e) qui veut préserver ses intérêts et son emploi.

La CGT.PVL a pour objectif une véritable justice sociale. Elle travaille à la défense et la conquête de droits individuels et collectifs pour les salariés, avec ou sans emploi et les retraités. Leurs intérêts sont fondamentalement opposés à ceux des employeurs et actionnaires. C'est la raison pour laquelle les salarié(e)s ont besoin et doivent s'organiser pour se défendre.

La CGT.PVL fait le choix de la démocratie et décide de ses orientations avec les syndiqué(e)s. C'est un syndicat indépendant, démocratique, non corporatiste et représentatif.

Au sein de la CGT.PVL chaque salarié(e) a droit à la parole et le pouvoir d'échanger avec les autres syndiqué(e)s. Chaque syndiqué(e)s a accès à une information complète et régulière pour posséder tous les éléments utiles à sa propre réflexion et à sa prise de position.

Etre syndiqué(e)s à la CGT.PVL, c'est porter l'héritage des luttes sociales de celles et ceux qui nous ont précédé pour gagner les droits qui sont les nôtres aujourd'hui.



S'INFORMER

La CGT.PVL est la deuxième organisation syndicale au sein de Groupama Paris Val de Loire. Elle représente plus de 21% (source 2010) des électeurs du CE de l'entreprise. Elle est présente et représentée autant chez les cadres que chez les employé(e)s.

Elle intervient sur tous les métiers présents dans l'entreprise.

C'est un syndicat représentatif dans l'entreprise et, à ce titre, ses membres élu(e)s ou mandaté(e)s participent à l'ensemble des négociations salariales au sein de l'entreprise.

Ses acteurs militants sont présents dans toutes les instances de l'entreprise (Comité d'entreprise, Délégation du personnel, Comité d'hygiène et de Sécurité au Travail...)

Chaque adhérent fait parti d'une section syndicale dont les membres élu(e)s font parti de la Commission Exécutive du Syndicat qui décide des orientations du syndicat sur le plan régional.

Chaque syndiqué(e)s est accompagné et formé par le syndicat et/ou l'organisation.

Rejoindre la CGT.PVL, c'est faire parti intégrante et agissante d'une force de proposition et d'action salariale au sein de l'entreprise. C'est être un acteur volontaire au sein d'un collectif humain dont les valeurs sont la solidarité et le respect.

UNE FORCE A TES COTES !

DES ACTIONS CLAIRES !

UNE COMMUNALITE D'ACTION !